

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC CLAIR

DIMANCHE 31 JUILLET 2022

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA

1. Appel à l'ordre à 13h10 – 32 personnes sont présentes

2. Adoption de l'ordre du jour. Proposé par Judith Legault, appuyé par Jean Anawati que l'ordre du jour soit approuvé tel qu'amendé par le groupe. Approuvé par tous.

3. Approbation du procès-verbal de l'aga du 1er août 2021. Proposé par Margaret Williams, appuyé par Catherine Bacque d'accepter le procès-verbal tel que publié. Approuvé par tous.

4. Rapports du trésorier/de l'adhésion. Joyce Jolley a présenté un rapport financier décrivant les dépenses de 401,64 \$ (frais bancaires, pare-feu du site Web, frais d'administration, reconnaissance du cadeau de service, cartes-cadeaux, etc.) avec un solde de 1 774,99 \$ au 26 juillet 2022. Les frais d'adhésion acceptés lors de la réunion ont augmenté le solde final au 31 juillet 2022 à 2 009,99 \$

Nombre total de membres cotisants à ce jour : 42

Proposé par Joyce Jolley, appuyé par Christian Levesque que le rapport du trésorier/coordonnateur des adhésions soit accepté. Approuvé par tous.

5. Rapport du président. Howie a remercié les membres d'avoir assisté à la réunion et a signalé le décès malheureux de l'ancien membre du conseil Brad Laird et du résident de longue date Barry Noland.

Les membres sont avisés que la municipalité envisage de modifier les règlements concernant les « conteneurs d'entreposage », les « logements accessoires », les « locations à court terme », les « roulottes récréatives » et la « sécurité sur la plage ». La position du CLCA par rapport à ces questions est décrite dans la section Affaires Nouvelles de ce procès-verbal.

Les membres ont été informés que le projet d'histoire du lac se poursuit et sont encouragés à identifier les personnes qui devraient être interrogées. Quatre noms ont été soumis pour examen.

Howie a complété ses remarques en rappelant aux membres que la qualité de l'eau du lac est mieux protégée lorsque chacun fait de « l'intendance du lac » une priorité personnelle.

6. Programme des partenaires du lac – Howie signale que Serge Giroux a terminé l'analyse de l'eau et fournit une copie du rapport pour la réunion. Le lac reste sain. Allain Faubert

assumera l'entière responsabilité des tests du lac en 2023. Les résultats du test Lake Partner peuvent être consultés à l'adresse : <https://foca.on.ca/lake-partner-program-sampling-assistance/>

Remarque : pour examiner les résultats, ouvrez les documents Excel répertoriés et effectuez une recherche sous Clear Lake (Bain) Field station 6954.

7. Surveillance de quartier - Bob Jolley a indiqué que la Police provinciale de l'Ontario n'a signalé aucun incident autour du Lac Clair depuis la dernière AGA.

8. Nettoyage de printemps - Howie a signalé que le nettoyage de 2022 des routes de la région et de la plage s'est bien déroulé.

9. Affaires anciennes

Hydro One - suppression de la facturation « classe saisonnière ». Bob Jolley a confirmé que la Commission de l'énergie de l'Ontario a ordonné à Hydro One de mettre en œuvre les changements en 2023. Les augmentations de coûts connexes seront introduites progressivement (pas plus de 10 %/an). Les membres ont fait remarquer que les frais de livraison constituent la majorité de la facturation trimestrielle.

Remarque : Les membres ont demandé à la Commission de contacter Hydro One pour demander la réparation du poteau électrique qui est tombé une fois de plus sur la chaussée sur Clear Lake Rd entre le site d'enfouissement et l'autoroute 64.

Signalisation du lac Tonnerre - Howie rapporte que la signalisation reste inchangée depuis notre dernière discussion avec la maire Savage en 2019.

Sécurité sur la plage - Depuis l'AGA de 2019, la municipalité a déplacé un panneau plus près de la plage et a élaboré un projet de « règlements sur la plage ». De nombreuses dispositions de l'ébauche répondront aux préoccupations soulevées par la CLCA après notre AGA de 2021. Lorsqu'elles seront mises en œuvre (automne 2022 ou printemps 2023), les dispositions exécutoires seront traitées par l'agent des règlements municipaux (et non par l'OPP). Le conseil d'administration continuera de surveiller cette question pour s'assurer que les préoccupations de l'ERTG sont prises en compte.

Règlement proposé sur les remorques - Howie rapporte que cette question a été reportée au niveau municipal. Le Conseil continuera de surveiller, de défendre et de faire rapport.

Sécurité nautique - Lors de l'AGA 2021, les membres ont soulevé des questions concernant la sécurité nautique. L'OPP (West Nipissing Marine Unit) avise ce qui suit :

- Bien qu'il n'y ait pas de limite de vitesse sur Clear Lake, la loi fédérale interdit aux embarcations à moteur de se déplacer à plus de 10 km/h à moins de 30 m (100 pi) du rivage.

- Les plaisanciers qui conduisent une embarcation à moteur sans le soin et l'attention nécessaires ou qui ne font pas preuve d'une considération raisonnable envers les autres pourraient être accusés ou tenus civilement responsables de toute contravention.

- Les conducteurs de motomarines doivent être âgés de 16 ans ou plus et avoir une preuve de compétence
- Des observateurs doivent être employés lors du remorquage de personnes derrière une embarcation, et il doit y avoir suffisamment de sièges dans l'embarcation pour loger l'opérateur, l'observateur et toute personne remorquée.
- Les plaintes liées à la navigation doivent être signalées à la Police provinciale de l'Ontario Nipissing Ouest
- C'est une infraction en vertu de la Loi sur la conservation de la faune d'utiliser un bateau pour tuer, blesser, harceler ou capturer des animaux sauvages. (Ces types d'incidents doivent être signalés au ministère des Richesses naturelles)

10. NOUVELLES AFFAIRES

Modifications aux règlements de zonage – le conseil municipal de Nipissing Ouest examine les changements potentiels suivants :

Utilisation de « conteneurs de fret » (Sea Cans) / de vieux véhicules, etc. pour entroposage.

Le règlement peut être élargi pour inclure les propriétés riveraines. CLCA a préconisé que ce type de stockage soit limité aux propriétés de plus de 1 acre et que les retraits des limites de propriété et la vue sur le lac soient appliqués. Les planificateurs municipaux fourniront des recommandations au conseil.

« Logements accessoires ».

Bien que les logements accessoires dans la résidence principale soient actuellement autorisés, le comité d'urbanisme municipal examine l'élargissement de la capacité de maintenir des «logements accessoires» séparés sur les propriétés. CLCA a recommandé que ces unités ne soient pas utilisées à des fins de location sur des propriétés au bord du lac (pour protéger l'environnement et la qualité de l'eau). Les planificateurs municipaux ont convenu que des changements ne peuvent être apportés tant qu'un règlement sur la location à court terme n'est pas en place.

"Location courte durée"

Les planificateurs municipaux mènent des recherches. CLCA en collaboration avec d'autres partenaires communautaires a rédigé et soumis un projet de règlement pour examen. Le projet appelle à l'enregistrement et à l'octroi de licences pour les locations de courte durée et à un « code de conduite ». Les titulaires de licence seraient responsables des actions des locataires et soumis à un processus de plainte et à des infractions. CLCA continuera de surveiller et de faire rapport sur cette question.

Problèmes d'enfouissement

Les membres ont soulevé des préoccupations concernant le manque de compostage et les mauvaises pratiques de recyclage à la décharge. Howie a rapporté que la question du compostage a été soulevée dans le passé, et la municipalité a suggéré qu'il était préférable de continuer à enfouir les déchets organiques. Comme le recyclage se fait sur une base volontaire, il a été décidé que la

meilleure approche serait l'éducation. La Commission fournira un lien vers le site Web de la collecte des déchets municipaux sur le site Web de CLCA.

Boîtes postales

Christine Carswell a fait une brève présentation pour informer qu'elle a rédigé une pétition à Postes Canada pour que des boîtes postales soient installées sur Chemin Lac Clair et à l'intersection de Northshore Rd et Southshore Rd. Ces boîtes seraient gratuites pour les clients mais ne les empêcheraient pas de conserver une boîte au bureau de poste. Les personnes intéressées à discuter de la question ou à se joindre à la pétition peuvent appeler Christine au 705-477-1152.

Petite bibliothèque de prêt

Carole Friedrich avise qu'une petite boîte à livres sera installée sur l'accotement de Chemin Lac Clair près de Northshore Rd. Les membres sont libres d'utiliser ce service à leur guise.

Ours

On rappelle aux membres d'envisager de restreindre l'utilisation des mangeoires à oiseaux et de sécuriser les déchets en raison d'une augmentation des observations d'ours cet été.

11. Élections - Howie Longfellow rapporte que Claude McGrath a annoncé qu'il quittera le lac et se retirera du conseil. Claude a été un membre du conseil d'administration très actif et engagé pendant plusieurs décennies. Il a été président et a également joué un rôle déterminant dans la direction d'initiatives telles que les épiluchettes de maïs et l'entretien des bouées de sécurité du lac pendant de nombreuses années. Ses contributions sont appréciées et nous lui souhaitons, ainsi qu'à Monique, la meilleure des chances dans leur déménagement.

Compte tenu du départ à la retraite de Claude, le conseil d'administration a un poste vacant. Toute personne intéressée à devenir administrateur est encouragée à appeler Howie Longfellow ou Bob Jolley.

12. Prix de présence (carte CTC de 25 \$) Michael Bain, Andrew Cangiano

13. Fin de la réunion - Proposé par Howie Longfellow, que la réunion soit ajournée. Tous en faveur.

14. Date de la prochaine réunion : dimanche 6 août 2023

	Dépôts	Dépenses	
Solde bancaire au 31 juillet 2021			1,922.47
Cotisations des membres	250.00		
Dépôt de la petite caisse	50.00		300.00
			2,222.47
Frais bancaires		1.26	
Crimson Pepper (site Web)		210.18	(211.44)
Solde à la rencontre executive du 2 juin 2022			2,011.03
Dépôts des cotisations à date	165.00		165.00
Carte d'achat Staples (timbres)		250.00	
Certificats Cadeau Canadian Tire		50.00	
Reconnaissance d'un ancien membre actif		101.64	(401.64)
Solde bancaire au 26 juillet 2022 d'après les livres			1,774.99
Il y avait 44 membres cotisants en 2021-2022			
En date du 26 juillet 2022, il y 28 membres cotisants pour 2022-2023			